

Compte rendu du CTL du 6 octobre 2016

Ordre du jour CTL du 31 mai 2016

Points soumis aux votes :

- 1) - Procès-verbal du 21 avril 2016
- Procès-verbal du 29 avril 2016
- Procès-verbal du 31/05/2016

2) Déploiement de l'accueil personnalisé sur RDV à la DDFiP 85

Points pour information :

- 3) Présentation du PAP 2016 (programme annuel de prévention)
- 4) Conditions d'accueil et de formations des apprentis 2016
- 5) Recrutement volontaire de service civique au 01/01/2016
- 6) Bilan de la campagne d'évaluation 2016
- 7) Règlement intérieur PCRCP
- 8) Bilan de la campagne 2016 IR 2015
- 9) Impacts de la réforme territoriale
- 10) Présentation de MEMO

Interpellé par les représentants syndicaux sur son départ à la retraite, monsieur Mignon, nous a indiqué qu'il partait le 17 novembre et qu'il ne savait pas qui le remplacerait, ni qui assurerait l'intérim au cas où son remplaçant ne serait pas arrivé. On sait donc qu'il y aura un pilote mais QUI et pour combien de temps ? Mystère !? Mystère !?

Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous ou comment sacrifier une mission :

Alors qu'au fil du temps, l'accueil était devenu une mission prioritaire à la DGFIP, un des objectifs de la Direction Générale a travers sa démarche stratégique est de canaliser et réduire cet accueil. Ainsi après la dématérialisation, les centres de contact, la réduction des horaires arrive l'accueil sur rendez-vous.

Deux organisations seront alors possibles :

- Soit la mise en place d'un accueil mixte où le service pourra toujours accueillir l'utilisateur spontanément.
- Soit l'accueil différencié dans lequel une prise de rendez-vous sera obligatoire pour des démarches pré-identifiées par la Direction.

La nouvelle organisation s'appuiera sur un outil dédié et le créneau de rendez-vous préconisé est de 20 minutes.

Les services concernés : SIP, SIE, Trésoreries, CDIF. Les SPF, PCRCP, la Trésorerie amendes sont exclus du périmètre.

En Vendée, un groupe de travail sera mis en place fin octobre et tout reste encore à définir : Difficulté à estimer un temps de rendez-vous, qui prendra ces mêmes rendez-vous, pour quelles démarches faudra-t-il prendre un rendez-vous ?etc.

Le premier déploiement se fera au CDFiP de Château d'Olonne et une extension à tous les services du département est prévue avant la campagne IR 2017.

Les Organisations Syndicales de Vendée ont voté, à l'unanimité, contre le déploiement d'une telle organisation.

Pour les représentants de **Solidaires Finances Publiques**, cette généralisation de l'accueil sur rendez-vous n'est pas la solution aux problématiques soulevées par un accueil toujours très important. D'autre part sous

couvert d'une politique d'austérité, il n'est pas acceptable que les services d'accueil comme l'ensemble des autres missions soient sacrifiés.

Campagne d'évaluation 2017, comment va-t-elle se passer pour les agents de la catégorie B ?

Interrogés par les représentants de **Solidaires Finances Publiques** sur l'impact de la mise en place du PPCR à partir du 1^{er} janvier 2016, sur l'évaluation des agents de la catégorie B, les représentants de l'administration se sont avérés incapables de la moindre réponse. A deux mois de la fin d'année de gestion 2016, la Centrale et la Direction locale n'ont toujours pas communiqué sur le sujet. Ainsi, les cadres B ne savent pas s'ils vont être notés en 2017 et dans l'affirmative, s'ils bénéficieront ou pas d'accélération de leur carrière. **Solidaires Finances Publiques** a demandé à la Direction de communiquer le plus rapidement possible auprès des agents de la catégorie B, c'est le minimum qu'elle puisse faire.

Bien évidemment, cela confirme ce que **Solidaires Finances Publiques** dénonce depuis le début, à savoir que le PPCR n'est que de la poudre aux yeux avec un effet pécuniaire minime et un impact bien inquiétant sur l'évolution de carrière.

L'impact de la réforme territoriale à la DDFiP de Vendée:

Déjà en 2016, en Vendée, 21 communes ont fusionné pour créer 8 communes nouvelles suite à la loi NOTRé. En 2017, il est prévu 18 fusions de communauté de communes. Ces fusions vont entraîner la suppression de 10 communautés, mais aussi, la perte de la mission de gestion des communautés de communes pour 3 trésoreries (Sainte Hermine, Chaillé les Marais et Beauvoir sur Mer).

Sachant cela, les Organisations Syndicales ont fait part de leur inquiétude pour l'avenir de ces postes et ont aussi interpellé le directeur sur la surcharge de travail générée par ces restructurations.

L'avenir du service des Domaines sera abordé au CTL de décembre :

Monsieur Cérés a précisé que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain comité technique local, le 13 décembre prochain. Au jour du CT du 6 octobre, il restait encore beaucoup d'éléments à préciser, et, pas des moindres, puisque tout l'aspect mutation et suivi de mission restait à définir. **Solidaires Finances Publiques** dénonce une nouvelle fois le peu de cas que l'administration fait de son personnel. Encore une fois, l'humain passe au dernier plan.

LE 15 NOVEMBRE, TOUS EN GREVE A LA DGFIP !!!



Pour arrêter cette politique qui remet en cause le service public, le temps du combat pour la reconquête de nos missions, de nos emplois, de nos droits sociaux est venu.

Notre avenir et celui de la DGFIP se jouent maintenant !!!

Rassemblement devant la Direction (Jaurès) à La Roche sur Yon, le 15 novembre à 9h30 !!!